

VOUS LAISSERIEZ-VOUS CONTAMINER ?



Les clés USB, disques durs et autres périphériques amovibles peuvent propager des virus informatiques.

Soyons conscients des risques ! Ne connectons pas de support USB de source inconnue ou personnelle aux équipements de l'établissement. Si cela est indispensable, réalisons une analyse antivirale avant toute utilisation.



PARTAGEZ-VOUS DES DOCUMENTS VOLUMINEUX VIA LE CLOUD ?



En utilisant des espaces de partage sur internet, la sécurité des données de l'utilisateur n'est pas assurée.

Respectons la vie privée des usagers et le secret des informations les concernant en utilisant des services de partage sécurisés chez des hébergeurs certifiés de données de santé.

REPUBLIQUE
FRANCAISE

ars

Groupement
e.santé
Pays de la Loire

www.esante-paysdelaloire.fr

QUITTERIEZ-VOUS VOTRE MAISON SANS FERMER LA PORTE À CLÉ ?



**Nos comptes d'utilisateur donnent
accès à des données sensibles.
Verrouillons nos sessions !**



À quoi bon assurer une protection technique forte, si nous laissons l'accès libre à notre poste de travail au risque de vol ou détérioration des données. Changeons nos habitudes !



www.esante-paysdelaloire.fr

LAISSERIEZ-VOUS N'IMPORTE QUI ASSISTER À VOTRE CONSULTATION ?




**Les patients nous font confiance.
Protégeons leurs données de santé !**

La loi encadre fortement l'accès aux données à caractère personnel relatives à la santé. Laissons la consultation des informations strictement nécessaires aux professionnels habilités et membres de l'équipe de soins.

LAISSERIEZ-VOUS N'IMPORTE QUI ASSISTER À VOTRE INTERVENTION ?



**Les patients nous font confiance.
Protégeons leurs données de santé !**



La loi encadre fortement l'accès aux données à caractère personnel relatives à la santé. Laissons la consultation des informations strictement nécessaires aux professionnels habilités et membres de l'équipe de soins.



www.esante-paysdelaloire.fr

CONNAISSEZ-VOUS LE MEILLEUR MOYEN DE VOUS PROTÉGER CONTRE LES VIRUS ?



**Le meilleur antivirus, c'est vous !
Soyons vigilants à la réception d'un
mail ou d'un fichier suspect.**

L'ouverture de mails, pièces jointes, publicités sur internet... peut avoir des conséquences importantes sur le fonctionnement de l'établissement (vol de données sensibles, informations inaccessibles) et ce, malgré la présence de systèmes de protection à jour!

QUI A MODIFIÉ LE DOSSIER MÉDICAL DU PATIENT ?



**Les comptes d'utilisateurs génériques
n'assurent pas la traçabilité optimale de
l'information de santé. N'en abusons pas !**



Seuls les comptes nominatifs et individuels garantissent le besoin en imputabilité. Mettons tout en œuvre pour restreindre l'utilisation de comptes génériques.



COMMENT ÉCHANGEZ-VOUS LES DONNÉES PERSONNELLES DE VOS PATIENTS ?



Les messageries non sécurisées ne respectent pas le secret professionnel. Passons à la MSSanté !

Nos messageries classiques d'établissement ou celles sur internet ne constituent pas un canal fiable et réglementaire pour la transmission des données patients. Échangeons entre professionnels habilités grâce à une Messagerie Sécurisée de Santé.



www.esante-paysdelaloire.fr

UTILISERIEZ-VOUS UN INSTRUMENT USAGÉ ?



**Les mots de passe et les
brosses à dents ont beaucoup
de points communs !**



Il faut les choisir avec soin, les changer lorsque c'est nécessaire, ne pas les partager et surtout... les utiliser !



www.esante-paysdelaloire.fr

NOUS SOMMES ATTAQUÉS PAR DES VIRUS MULTIRÉSISTANTS !




Les mails sont des vecteurs de transmission importants de virus. Ne soyons pas acteurs de leur propagation !

N'ouvrons pas de pièces jointes ou de liens de provenance inconnue ou pour lesquels nous avons un doute. Alertons sans délai le support informatique en cas de fonctionnement inhabituel de notre poste de travail.

PRÊTERIEZ-VOUS VOTRE CARTE BANCAIRE ?



**Accordons la même protection à nos
cartes professionnelles (CPS-CPE)
qu'à nos cartes bancaires !**



Les cartes de professionnels donnent accès à des données sensibles. Elles sont nominatives et engagent notre responsabilité. Ne laissons pas le code PIN près de nos postes de travail et ne les confions pas à des collaborateurs.

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

ars
ARS Pays de la Loire
Région

Groupement
e.santé
Pays de la Loire

www.esante-paysdelaloire.fr

CONNAISSEZ-VOUS LE MEILLEUR MOYEN DE VOUS PROTÉGER CONTRE LES VIRUS ?



**Le meilleur antivirus reste notre cerveau !
Faisons preuve de discernement à la
réception d'un mail ou d'un fichier suspect.**

L'ouverture de mails, pièces jointes, publicités sur internet... peut avoir des conséquences importantes sur le fonctionnement de l'établissement (vol de données sensibles, informations inaccessibles) et ce, malgré la présence de systèmes de protection à jour !

VOUS JETTERIEZ-VOUS DANS LA GUEULE DU LOUP ?



**La curiosité est un vilain défaut !
N'ouvrons pas les clés USB trouvées dans la rue,
les parkings ou dans nos boîtes aux lettres.**

Des clés USB contenant des virus sont disséminées dans différents lieux. Ces clés apparaissent vides ou avec des contenus insignifiants mais cachent des programmes malveillants indétectables capables de se propager dans les systèmes. Vols d'informations sensibles, dommages techniques importants... Ne branchez jamais de clé inconnue.

LAISSERIEZ-VOUS N'IMPORTE QUI CONSULTER VOS RÉSULTATS ?



**Les patients nous font confiance.
Protégeons leurs données de santé !**

La loi encadre fortement l'accès aux données à caractère personnel relatives à la santé. Laissons la consultation des informations strictement nécessaires aux professionnels habilités et membres de l'équipe de soins.



www.esante-paysdelaloire.fr

EN CAS D'INCIDENT, AVEZ-VOUS UN PLAN B ?



**Nos systèmes ne sont pas infailibles.
Cependant la prise en charge des usagers
ne doit être ni interrompue, ni dégradée.**

Des procédures de secours décrivant les conduites à tenir en cas de défaillance du système ont été élaborées par la structure. Veillons à les connaître et suivre leurs mises à jour.



www.esante-paysdelaloire.fr

NOS USAGERS NE SONT PAS DES MONUMENTS !



Ne les prenons pas en photo sans leur consentement !



Même si cela part d'une bonne intention, ne négligez pas le droit à l'image de vos usagers. Les sms, mails personnels, réseaux sociaux... ne garantissent pas la sécurité. Adoptez des outils respectant les bonnes pratiques d'échange et de partage d'informations de santé.



www.esante-paysdelaloire.fr